

Commune de SORT en CHALOSSE
COMPTE-RENDU DE SÉANCE
Du 9 décembre 2020 à 20H

Membres du Conseil Municipal : 15

En exercice : **15** Présents : **13** Excusés : **2**

Date de la convocation : **04 décembre 2020**

Présents : Pascal Bernadet, Sabine Labarbe, Christian Pierre, Vincent Marquet, Didier Descarpentries, Frédéric Antonini, Claudine Bergue, Christophe Camot, Jérôme Danhil, Jean-Michel Dupouy, Anne-Marie Henry-Martin, Hélène Hincelin, Marie-Josée Lubet.

Excusés : Nicolas Laurède et Graziella Pouységu.

Secrétaire de séance : Marie Josée Lubet

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Révision du loyer communal

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il convient de réviser le loyer communal de l'appartement situé au 1^{er} étage à gauche, suite aux travaux de rénovation, d'équipements de cuisine et d'isolation. Il propose le montant, à compter du 1^{er} janvier 2021, comme suit :

Loyer : 504 € + charges : 20 € = Total : 524 €

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Informations

- Aînés

Compte tenu de la crise sanitaire le repas des Aînés n'aura pas lieu. Monsieur le Maire a demandé à deux conserveurs de la commune de faire une proposition de coffrets pour un budget de 15 euros pour un couple et de 12.50 euros pour une personne seule.

La ferme le Houn et la ferme Bertrine ont été contactées. La proposition de la ferme Bertrine a été retenue. La distribution sera faite par les élus courant janvier 2021.

- Vœux

La cérémonie des vœux ne pouvant avoir lieu, une carte de vœux sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres, en même temps que la distribution des colis à nos Aînés courant janvier 2021.

- Forêt

La parcelle N°5 a fini d'être exploitée mais le cubage des grumes n'est pas fait. Il y aurait 146 stères qui seront mis en vente par l'ONF, en plus des 20 stères restant de la précédente vente de bois de chauffage aux particuliers (bois très gros).

La parcelle N°2 va être exploitée à la fin de l'hiver, ce bois sera proposé à la vente aux particuliers.

- Budget

Monsieur le Maire a demandé à toutes les commissions de chiffrer ou d'estimer les dépenses pour 2021 de façon à préparer le budget.

- Voyage scolaire

Une demande de participation à un voyage scolaire a été faite en mairie.

L'aide de la commune est calculée sur le montant de la dépense réelle versée par la famille et indexée suivant les quotients familiaux

Commune de SORT en CHALOSSE

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Du 9 décembre 2020 à 20H

- Déploiement de la fibre

Les travaux seront effectués par le SYDEC et par une entreprise privée. Pour que l'installation de la fibre puisse se faire, il faut que les arbres soient en dessous de 1m50 des lignes téléphoniques et à 50 cm des poteaux. La commission voirie va faire un état des lieux des routes afin de recenser tous les propriétaires concernés par les travaux d'élagage qui seront à leur charge. Un courrier leur sera adressé en leur expliquant les modalités pour se mettre aux normes. Pour les retardataires ou les récalcitrants, les travaux seront réalisés par la commune et les factures leur seront envoyées.

Commissions

- Cimetière

Une procédure de reprise de concession a été mise en place pour une quinzaine de sépultures échues ou abandonnées. Cette procédure va durer trois ans pendant ce délai les propriétaires peuvent se manifester pour reprendre ces concessions ou pour les libérer. Pour les sépultures des concessions échues qui sont difficiles d'accès, il faut voir si c'est possible de les réutiliser. A ce jour il reste trois concessions disponibles. Au columbarium, afin d'éviter les gravures qui ont été faites sur les portes, un règlement va être mis en place.

- Voiries

Les busages ont été débouchés.

Le chemin de Pizan n'est pas fini par manque de cailloux.

Jérôme Danhil et Nicolas Laurède sont intervenus pour tirer la terre pendant deux jours. Une facture de prestations pour la location de leurs tracteurs, sans la main-d'œuvre, sera envoyée en mairie.

Les refuges Route de la Forêt et Chemin de Lecourt sont toujours en attente des travaux.

- Bâtiments

Les travaux du dernier logement sont en cours d'achèvement. Ce logement sera loué en janvier 2021.

- Communication

Le bulletin municipal « Oun ne soum » est en cours de rédaction. Quelques associations n'ont pas transmis d'articles.

Une permanence tenue par les élus sera mise en place le 3^{ème} samedi matin de chaque mois.

La première se fera le samedi 20 février 2021 de 10 h à 12 h.

- Ecole RPI

Une réunion a eu lieu le 3 novembre dernier, en présence de l'inspectrice, une conseillère pédagogique, les membres du Copil de Sort et Garrey. Compte tenu de l'effectif, l'inspectrice a été rassurante et n'envisage pas de fermeture de classe pour la rentrée prochaine.

Elle est étonnée de l'aide apportée à la classe des GS / CP, et aurait souhaité être concertée car des solutions existent au sein des services de l'Education nationale.

Un exercice alerte intrusion a été effectué. La directrice a été obligée de sortir pour souffler dans la corne de brume. Elle demande s'il n'existe pas un système d'alerte plus adapté sans être obligée de s'exposer en sortant. La directrice a demandé la pose de rideaux aux fenêtres.

Après avoir consulté Brigitte et Justine, l'aide de la mairie à la classe de GS/CP est maintenue jusqu'aux vacances de février.

Pendant l'absence de Thierry Seize, les repas pour la cantine ont été livrés par l'UCR de Dax.

Marie Line Caubet assure la direction de l'école pendant l'absence de la directrice.

Commune de SORT en CHALOSSE
COMPTE-RENDU DE SÉANCE
Du 9 décembre 2020 à 20H

Divers

Des panneaux de signalisation « Baignade interdite », « voie sans issues », « enfant sous la responsabilité des parents » vont être mis en place. Des devis des entreprises Séripub et Signaux Girod sont arrivés en mairie. L'entreprise Signaux Girod a été choisie pour les panneaux de signalisation, l'entreprise Séripub pour les panneaux à l'aire de jeux et « Baignade Interdite ».

Décisions du Maire

Un arrêté municipal a été pris concernant l'interdiction d'accès à l'aire de jeux pendant les horaires périscolaires, afin de respecter les mesures barrières et distances de rigueur pendant la crise.

Le renouvellement d'une pompe pour 722 euros HT a été faite pour arroser les parterres, à l'entreprise Bonnefemme à Saint Paul les Dax.

La commune a reçu au titre du FEC 2019 (fonds d'équipement communal) une subvention d'un montant de 7 839 €.

Une subvention au titre des Amendes de Police d'un montant de 2 196 € a été reçue pour les travaux effectués au niveau de Lehitte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 heures.

